

ASSOCIATION « LE ZÉBUPHILE »

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Président de l'association : Patrick CADIN

(cadinpatrick@numericable.fr)

* * *

FICHE DE PARRAINAGE - 2022

L'association loge, nourrit et scolarise à Mokana une vingtaine d'enfants des rues, orphelins ou en situation de grande précarité (internes). Une vingtaine d'autres enfants (externes), vivants dans des familles parmi les plus démunies (souvent monoparentales), sont pris en charge pour la scolarisation et des aides alimentaires ou autres.

C'est pourquoi nous recherchons des personnes souhaitant parrainer un enfant à titre individuel. Le parrainage garantit à l'enfant de suivre une scolarité normale et aux parrains/marraines d'avoir un lien privilégié avec l'enfant qui leur a été attribué. Les parrains/marraines sont régulièrement tenus au courant des progrès de leur(s) filleul(s).

Le montant du parrainage est de 140 euros (- de 12 €/mois) par an et par enfant depuis le 1/01/ 2020.

Le parrainage, la cotisation et les dons sont défiscalisables à hauteur de 66 %. Vous recevrez un reçu de don début 2023.

Pour parrainer ou renouveler votre parrainage, remplissez cette fiche en cochant les options souhaitées et envoyez-la, accompagnée de votre règlement, par courrier postal ou par courriel, à la trésorière :

Françoise BELLOT, 1 sentier des Alouettes – 94260 FRESNES (France)

(francoise-bellot@orange.fr – 06 45 89 29 04)

Cotisation annuelle d'adhésion à l'association Le Zébuphile : **20 €**

La cotisation annuelle est obligatoire pour les marraines et les parrains.

Parrainage [140 €/enfant/an] : €

Je désire parrainer 1 ou ... enfant(s)

^ J'aurais une préférence pour : Une fille Un garçon

Je souhaite poursuivre le(s) parrainage(s) de :

Je soutiens la " banque de riz " pour les enfants extérieurs : €

Je fais un don pour une occasion ou une action particulière : €

Cadeaux (anniversaire, Noël...)

Achats divers (Vêtements, fournitures...)

Études supérieures

Maintenance des locaux

Je fais un don de soutien : €

Je fais le règlement d'un montant total de : €

Par chèque à l'ordre de l'association « Le Zébuphile »

Par virement sur le compte de l'association Le Zébuphile à la Société Générale :

IBAN : FR76 30003 00943 00037271026 - clé 49

SWIFT : SOGEFRPP

Votre règlement est : annuel ou réparti en versements mensuel ou trimestriel

Pour instaurer un virement automatique auprès de votre banque, demandez-nous un RIB du compte du Zébuphile :

Nom : **Prénom(s) :**

Adresse :

Téléphone : **Courriel :**@.....

Date et signature

Merci de votre soutien

<http://www.zebuphile.org>